



SIGNATURE ACCORD QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

La Direction Générale, accompagnée de certaines organisations syndicales, préfère « Jouer à mieux vivre ensemble au travail » ! Pour la CGT, nous voulions : « Gagner à bien travailler ensemble »

L'accord sur la Qualité de Vie au Travail vient d'être signé par CGC – CFDT et SNAP le vendredi 18 mars 2022. Dans le même temps, la Direction Générale diffuse sur l'intranet un jeu « Keski Vivre ensemble au travail ».

Le jeu proposé est dans la même continuité de l'accord proposé par la direction. Il évoque les « individualités », « l'acceptation des différences », « favoriser la coopération », « intégrer le cadre et les règles de vie ».

Pour la CGT, il s'agissait de défendre le « bien travailler ensemble ». Dans cet accord, la Direction ne traite que le « bien vivre ensemble », portant la responsabilité de la QVT sur le comportement de chaque individu et n'engageant jamais sa responsabilité sur la charge de travail ou ses choix d'organisation !

Le jeu proposé, tout comme l'accord, est la preuve même du mépris de notre direction sur le refus de la prise en compte nécessaire de l'amélioration de nos conditions de travail. Ce jeu propose d'« aborder de façon ludique nos différences pour mieux les accepter ». Mais de qui se moque-t-on ?

Enfin, cet accord ne produit aucun droit nouveau pour les agents, ni ne prévoit concrètement l'amélioration des conditions de travail. Lisez l'accord : [Accord QVT](#)

- Rien sur la fin du nomadisme,
- Rien sur l'évaluation de la charge de travail et l'adaptation de celle-ci,
- Rien sur la reconnaissance du travail par le salaire,
- Rien sur l'amélioration et la préservation de la santé au travail,
- Rien sur l'amélioration des services rendus aux usagers et le sens de nos missions,
- Rien sur le soutien des collectifs de travail,
- Rien sur la mise en place d'un droit de connexion effectif,

Rien, Rien, Rien !

Dans toutes les négociations, la CGT Pôle Emploi est force de propositions pour gagner de nouveaux droits pour tous les salariés. Nous refusons d'être signataire d'un accord qui s'apparente plus à une nouvelle instruction de la Direction Générale.

Nous évaluerons les suites à apporter à ce simulacre de négociation et à ce simulacre d'accord ! Oui les agents étaient réellement en attente de nouveaux droits pour garantir l'amélioration de leurs conditions de travail ! Pas de budget ? Alors que dans le même temps, un résultat positif de plus de 217 millions d'euros de l'exercice 2021 des comptes de Pôle Emploi est présenté par le DG au conseil d'administration. [La délibération](#)